

Information

Les comités syndicaux sont des instances publiques. Ceci fait office d'information et ne tient pas lieu d'invitation.

A titre d'information, la prochaine réunion du comité syndical de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 se tiendra le :

Mardi 15 octobre 2024, à 14h30
Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05
ZA grande île Nord – 491 Rue des Pins
05230 CHORGES

Conformément au règlement intérieur, cette réunion est proposée **en présentiel ou en distanciel**, les éléments de connexion via un lien teams seront adressés le lundi 14 octobre 2024 suivant les retours. Les votes des délégués titulaires ou suppléants du comité syndical se feront au scrutin public organisé par appel nominal des personnes en visioconférence.

L'ordre du jour est le suivant :

I. Affaires Générales

- 1.1. Délibérations prises lors du Bureau du 6 septembre 2024
- 1.2. Approbation du compte rendu de la réunion du comité syndical du 24 mai 2024
- 1.3. Approbation du compte rendu de la réunion du comité syndical du 19 juin 2024
- 1.4. Adhésion de la commune de Tallard à la compétence optionnelle « création et exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid » de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05
- 1.5. Modification des annexes aux statuts de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 – A la suite de l'Adhésion de la commune de Tallard à la compétence optionnelle « création et exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid » de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05

II. Finances

- 2.1. Vente du véhicule Mitsubishi Outlander
- 2.2. Plan de financement - Mise en œuvre de schéma directeur d'aménagement lumière sur les communes adhérentes à la compétence éclairage public de Territoire d'énergie Hautes-Alpes

SyME05
ZA La grande île Nord
491 Rue des Pins
05230 CHORGES
Tél : 04 92 44 39 00
secretariat@sym05.fr

www.syme05.fr

- 2.4. Choix de l'établissement bancaire pour l'emprunt concernant le Réseau de Chaleur sur la commune de Montgenèvre
- 2.5. Prêt relais subvention pour la construction du réseau de chaleur sur la commune de Baratier
- 2.6. Société Hydroélectrique de l'Eysalette – Emprunt pour la souscription d'obligations convertibles
- 2.7. Contractualisation d'une ligne de trésorerie sur le budget principal
- 2.8. Débat d'Orientations Budgétaires - budget général pour l'année 2025
- 2.9. Débat d'Orientations Budgétaires - budget annexe Eborn pour l'année 2025
- 2.10. Débat d'Orientations Budgétaires - budget annexe Réseau de chaleur pour l'année 2025
- 2.11. Débat d'Orientations Budgétaires - budget annexe Production énergies renouvelables pour l'année 2025
- 2.12. Affectation d'une fraction des produits des taxes intérieures sur la consommation finale d'électricité (TICFE) 2024 au budget annexe Eborn et reversement d'une fraction des produits des taxes intérieures sur la consommation finale d'électricité (TICFE) aux adhérents de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05

III. Service public de l'électricité – Réseaux et Travaux

- 3.1. Convention relative à la transmission de données entre Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 et Enedis
- 3.2. Convention relative à la transition énergétique entre Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 et Enedis
- 3.3. Convention d'échanges dans le cadre de l'exécution des travaux sous maîtrise d'ouvrage de l'autorité concédante entre Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 et Enedis
- 3.4. Convention de partenariat entre Territoire d'énergie Hautes-Alpes et EDF - solidarité

IV. Transition énergétique

- 4.1. Réseau de chaleur - Règlement de service relatif à la production, au transport et à la distribution de chaleur et de la police d'abonnement pour le réseau de chaleur sur la commune de Baratier
- 4.2. Réseau de chaleur - non classement du réseau de chaleur sur la commune de Baratier
- 4.3. Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt ACTEE+ Chêne 4
- 4.4. Autorisation à donner pour la signature d'une convention de subordination et d'un nantissement d'actions au profit de la société projet « Société Hydroélectrique de l'Eysalette »

V. Questions Diverses

le 02 OCT. 2024

Le Président,
Jean Claude DOU

